

ADIEU À UN AMI

## Ciao André!

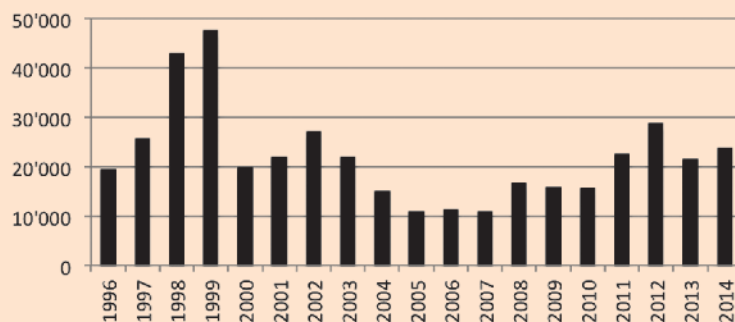
Après des décennies d'un engagement intense, André Daguet nous a quitté la nuit du 1er mai 2015, un mois avant son 68e anniversaire. Comme cofondateur et secrétaire général d'Amnesty Suisse, il est devenu un partenaire important des mouvements sociaux. Il l'est resté dans ses fonctions de secrétaire général du PS Suisse (1986-1996). Il s'est inépuisamment engagé pour une Suisse plus juste. Avec l'ancien président du PS Peter Bodenmann, il a défendu sans concession ses aspirations basées sur une réelle politique de paix et sur les droits fondamentaux et les droits humains: les droits des requérant-e-s d'asile et des migrant-e-s, les intérêts des personnes socialement faibles, les questions d'égalité, la protection de l'environnement et de la nature. André a d'ailleurs aussi œuvré pour que son parti soutienne des actions politiques de la gauche lancées en dehors du PS.

Comme chef, André Daguet était toujours présent, ouvert et plein de compréhension. De plus, il se montrait bienveillant face à ses collaboratrices et collaborateurs. Par exemple, quand Peter Bodenmann téléphonait à 20h00 au secrétariat et voulait voir une de ses bonnes idées immédiatement mise en œuvre. Bodenmann ne comprenait pas qu'à cette heure il ne puisse joindre que son secrétaire général, son attaché de presse et sa cheffe des finances. De son côté, André, qui accumulait plus de 2000 heures supplémentaires, protégeait toujours ses collaboratrices et collaborateurs: il rappelait à son président qu'il existait aussi quelque part quelque chose comme une vie privée.

De 1997 à sa retraite en 2009, André a travaillé pour le mouvement syndical, d'abord pour la FOMH, puis pour UNIA. De manière anticipée, pour des raisons de santé, il a dû démissionner du Conseil national en mai 2011 après huit ans d'efforts constants pour une politique offensive de la gauche. Encore en 2010, il avait lutté pour le double non à l'initiative de l'UDC sur les renvois et au contreprojet contre la volonté de sa fraction et de nombreux socialistes. Dans sa lettre de démission, il a déclaré que «le PS se laisse parfois mettre sous pression par les médias et d'autres acteurs publics pour qu'il abandonne une politique de gauche». Il y dit aussi qu'il espère libérer la voie pour une nouvelle génération «qui s'engage avec conviction et force active pour les aspirations du PS et des syndicats comme j'ai toujours essayé de le faire». Ciao André, tu nous manques!

Catherine Weber

## Nouvelles demandes d'asile (1996-2014)



Nouvelles demandes d'asile, 1996-2014.

Source: Vivre Ensemble, <http://bit.ly/1KX1i50>

LA MOBILISATION A PAYÉ

## Ayop restera en Suisse

Grâce à une importante mobilisation citoyenne, le canton de Genève a renoncé à renvoyer un requérant d'asile tchadien en Espagne. La demande d'asile d'Ayop sera examinée en Suisse.

La nuit du 16 au 17 novembre 2014, Ayop a dû se défenestrer du troisième étage du centre pour demandeurs d'asile des Tattes, à Genève, pour échapper aux flammes. En se jettant par la fenêtre, Ayop comme une quarantaine d'autres personnes s'est grièvement blessé. Il est sous traitement médical pour les suites de l'incendie. Un jeune érythréen, par contre, a eu moins de chance. Il a perdu la vie. Cela ne faisait que quelques mois qu'il était en Suisse. Il a survécu à la Méditerranée. Pas à la Suisse.

Ayop est un «cas Dublin», un demandeur d'asile dont le dossier devrait être traité par l'Espagne. Mais Ayop est aussi une victime de ce terrible incendie survenu peu avant Noël. C'est pour cela que le 26 mars à 10 heures, il devait se rendre au Ministère public. Pour être entendu comme témoin. C'est là que son avocat l'attendait. Là où Ayop n'est jamais arrivé.

Car Ayop, entre-temps, a été arrêté par la police: le même matin à 9 heures, il retourne aux Tattes, parce que toutes les victimes de l'incendie ont décidé de se donner rendez-vous aux Tattes pour aller ensemble au Ministère public.

Tous y étaient. Sauf Ayop. Un agent de sécurité le reconnaît, quand Ayop retourne aux Tattes. Il appelle la police. La police répond présent. Ayop est arrêté et amené dans un poste de police. Il sera interrogé, sans avocat. Son avocat, lui, est en train d'écouter les auditions au Ministère public.

Des citoyens se mobilisent, vont à l'aéroport. Ils seront arrêtés, mais vite relâchés. Ayop, lui, sera amené jusqu'à l'avion. Il résiste. Le commandant de bord refuse de l'embarquer. Sursit.

Pendant tout le weekend les protestations se poursuivent. Le lundi 30 mars, le conseiller d'état Pierre Maudet cède aux pressions

du public. Ayop ne sera pas renvoyé en Espagne. Sa demande d'asile sera examinée en Suisse.

Cristina del Biaggio

(Version remanié d'un texte publié le 27 mars 2015, alors qu'Ayop était en détention et que son avenir était encore incertain. Lire le texte original <http://bit.ly/1PQxzM8>)

COMPTOIR DES MÉDIAS

## Les médias et la hausse des demandes

Dans le cadre de son projet Comptoir des Médias, Vivre Ensemble a réalisé en février 2015 un décryptage très éclairant sur le lien supposé entre augmentation du nombre de demandes d'asile et manque de places d'hébergement dans les cantons.

Alors que la «crise du logement» dans le domaine de l'asile est un sujet très discuté depuis juin 2014, les médias se contentent en général pour l'expliquer d'évoquer une «hausse des demandes d'asile» qui justifierait l'ouverture d'abris de protection civile pour loger les requérant-e-s d'asile. Le décryptage contredit cette explication, preuves à l'appui.

Vivre Ensemble remet en question l'idée selon laquelle la Suisse ferait face à une explosion des demandes. Alors que le nombre de demandes d'asile fluctue à l'heure actuelle entre vingt et trente mille par année, il reste nettement inférieur au nombre de réfugié-e-s accueilli-e-s par la Suisse dans les années 90. Quelles sont alors les raisons qui expliquent ce manque de places?

L'association en évoque plusieurs. Premièrement, la décision du DFJP - à l'époque où Christophe Blocher était à sa tête - de calculer les ressources allouées au domaine de l'asile sur la base de dix mille demandes par année. Un chiffre bien éloigné de la réalité, qui a forcé les cantons à supprimer leur réserve de lits. Deuxièmement, la situation tendue du marché du logement et un certain immobilisme des cantons dans la recherche de solutions. Enfin, un changement important qui a lieu depuis 2014: le taux de reconnaissance du

## EN BREF



## Vu dans les médias

EXEMPLES TIRÉS  
DU DÉCRYPTAGE  
DU COMPTOIR  
DES MÉDIAS

« Avec l'arrivée importante de nouveaux migrants ces derniers mois, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) avait dû remettre en service un abri de la protection civile à Lausanne en juillet. Un deuxième a été ouvert à Epalinges au début du mois de septembre »

(Le Temps, « Second abri PC à Neuchâtel », 18.10.2014)

« La hausse du nombre de demandeurs d'asile poursuit sa progression depuis le mois de juin, notamment dans le canton de Neuchâtel, et trouver une structure pour les héberger relève du casse-tête. »

(RTN, journal radio du 20.10.2014)

« La Maison pourrait soulager le canton [de Fribourg], qui a besoin de locaux pour faire face à l'augmentation des requérants qui lui sont attribués »

(20 Minutes, « Des requérants logés au Château de Grolley? », 24.10.2014)

besoin de protection est en forte augmentation, ce qui signifie que plus de personnes vont rester en Suisse et devront être hébergées.

Laissons-le mot de la fin aux rédactrices du décryptage: « Au lieu d'agiter le spectre de l'invasion, il serait peut-être temps de dire haut et fort que la plupart des personnes arrivées en Suisse et demandant une protection l'obtiennent lorsqu'on examine leurs motifs d'asile. En leur accordant le droit de rester, la Suisse a le devoir de leur assurer un accueil digne pour leur permettre de se reconstruire et de s'intégrer. Un accueil digne qui passe également par un logement décent. » (io)

Lire le décryptage: <http://bit.ly/1KX1i50>

UNE CHAÎNE HUMAINE TOUT AUTOUR DE  
L'ÉCOLE AUTONOME DE ZÜRICH

Contre les contrôles de  
police arbitraires

Quelque 200 personnes ont formé une chaîne humaine le 8 avril 2015 devant le bâtiment de l'École autonome de Zurich (Autonome Schule Zürich, ASZ), situé dans le quartier d'Altstetten. Leur but: protéger symboliquement l'école, ainsi que les élèves, des actions arbitraires de la police. Elles réclamaient du conseiller municipal responsable de la police, Richard Wolff, qu'il fasse cesser immédiatement les contrôles. Sur les panneaux et autres banderoles, on pouvait lire des slogans tels que « Stop aux contrôles de police » ou « Pas de répression contre les militants de l'ASZ! ». Les manifestants ont montré le carton rouge à la police en brandissant de petites cartes. Ils se sont rendus

ensuite dans le parc du Lindenhof. « Laissez donc notre école tranquille, pour que nous puissions apprendre tranquillement l'allemand! » a demandé aux policiers un militant de l'ASZ, Abed Azizi, dans son discours. Une participante aux cours a critiqué, dans une lettre lue pendant la manifestation, le racisme de la police.

L'ASZ est un projet de formation autogéré pour et par les migrants. Les cours d'allemand gratuits forment la plus grande part des activités de l'école. Mais à côté, il existe encore d'autres cours de langues et divers projets, par exemple l'édition d'un journal, l'organisation de débats et d'expositions ainsi qu'un ciné-club hebdomadaire. Environ 500 personnes participent chaque semaine aux cours, principalement des requérants d'asile et des sans-papiers.

Avant l'action de protestation, des contrôles de police ciblant les élèves et d'autres membres de l'école ont eu lieu quasi

## IMPRESSUM

**BULLETIN  
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**  
Paraît 4 fois par an

**Tirage de cette édition :**  
2850 allemand / 600 français  
**Affirmés par la REMP/FRP :**  
2794 allemand / 527 français

**Composition/Graphisme :**  
Simone Kaspar de Pont, Genève  
**Impression et expédition :** Spescha Luzzi, Ilanz  
**Rédaction :** Heiner Busch (Bu),  
Amanda Ioset (Io), Maria Winker (Wi),  
Gisela Grimm  
**Traductions :** Sylvie Colbois (médiatrice),  
Alain Perrinjaquet (médiatrice) et  
Olivier von Allmen  
**Lectorat :** Sosf

**Délai rédactionnel pour le prochain numéro :**  
le 13 juin 2015  
Nous nous réservons le droit d'abrèger  
le courrier des lecteurs

**Cotisation 2015 abo inclus :**  
salariés 70.- / couples 100.- /  
non-salariés 30.- / organisations 120.-  
abonnement: individuel 30.- /  
organisations 50.-

**Éditrice :**  
Solidarité sans frontières  
Schwanengasse 9  
3011 Berne  
(regroupement CAS/MODS)  
Tél. 031 311 07 70  
sekretariat@sosf.ch  
[www.sosf.ch](http://www.sosf.ch)  
CP 30-13574-6

## ANNONCE

Wo  
Drucksachen  
entstehen.

**SPESCHA**  
STAMPA.CUMPOSIZIUN LUZZI

Städtlistrasse 18  
7130 Ilanz

+41 (81) 925 20 44  
[info@speluz.ch](mailto:info@speluz.ch)  
[www.speluz.ch](http://www.speluz.ch)